



Erreur prénom dans procedure

Par **scedric**, le **08/07/2017** à **18:02**

bonjour

une mise en demeure de payer d'huissier accompagnée d'un jugement de 1998 pour une caution d'un crédit est elle valable 19 ans après en sachant que tout le dossier (mise en demeure et jugement) le prénom est faux?

Cdt